



HAL
open science

LES MOUVEMENTS ANTAGONISTES DE POLITISATION DE LA QUESTION DES MINEURS TRANS ET NON-BINAIRES

Arnaud Alessandrin

► **To cite this version:**

Arnaud Alessandrin. LES MOUVEMENTS ANTAGONISTES DE POLITISATION DE LA QUESTION DES MINEURS TRANS ET NON-BINAIRES. Politiser l'enfance, Burn out, 2023. hal-04194249

HAL Id: hal-04194249

<https://hal.science/hal-04194249>

Submitted on 2 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MOUVEMENTS ANTAGONISTES DE POLITISATION DE LA QUESTION DES MINEURS TRANS ET NON-BINAIRES

Arnaud Alessandrin¹

Peut-on faire se rencontrer les questions LGBTIQ et les « enfants »² ? Telle est la question qui anime, depuis longtemps, un certain nombre de polémiques.

En décembre 2010, Christine Boutin, alors présidente du Parti Chrétien Démocrate, est invitée au journal de TF1. Elle y évoque un petit court métrage, que des associations LGBT diffusent lors de leurs IMS (Interventions en Milieu Scolaire). Intitulé « Le baiser de la lune », ce court métrage animé raconte la tendre histoire de deux poissons (mâles) lunes qui s'aiment. Rien d'autre. Il n'est nulle part question d'identité sexuelle (le mot « homosexuel » n'est pas prononcé) ni même de pratique sexuelle entre ces deux poissons. Juste d'amour. Sur le plateau télévisé, Christine Boutin s'oppose ouvertement à la diffusion de ce support et justifie sa prise de position de la sorte : « Il faut laisse l'enfance à l'enfance ». Dans une tribune publiée dans « Le Parisien » en date du 26 décembre 2010, l'élue indique que ce court métrage « *prive les enfants des repères les plus fondamentaux que sont la différence des sexes et la dimension structurante pour chacun de l'altérité* ».

En Janvier 2022, le candidat à l'élection présidentielle Eric Zemmour s'oppose au « lobby LGBT » qui entrerait à l'école par le biais des associations et de leurs Interventions en Milieu Scolaire. Plus précisément, le candidat dénonce « l'endoctrinement » des élèves et la « théorie du genre » qui serait enseignée à l'école.

En décembre 2022, à Bordeaux, un établissement culturel privé organise une « lecture de contes » par une « Drag Queen » à destination des 0-3ans. L'événement est alors menacé par une manifestation d'opposants qui dénoncent « l'influence du lobby LGBT » et le « conditionnement » de ces enfants.

Dans ces trois évènements, l'enfant est présenté comme un être neutre, supposément hétérosexuel et cisgenre ; et ces dispositifs ludiques comme des parasitages du développement psychosexuel et psychoaffectif de l'enfant. C'est ce résonnement qui réapparaît autour d'une dernière polémique : celle portant sur les mineurs trans. L'objet de ce chapitre sera d'éclairer les différents éléments qui façonnent la politisation de cette question, en insistant sur les lignes de tensions qui la traversent. D'un côté, des collectifs des associations se réclamant du « droit de l'enfant » et appelant à la prudence (voire à la non intervention) dans les demandes de mineurs trans ; et de l'autre des recherches et des

¹ Arnaud Alessandrin est sociologue (LACES, Université de Bordeaux). Il est notamment l'auteur de « Sociologie des transidentités » (Cavalier Bleu, 2018), « Santé LGBT » (Bord de l'eu, 2020) et de « Déprivilégier le genre » (Double ponctuation, 2021). Il publie en septembre 2023 « Jeunesse : de nouvelles identités de genre ? » (Documentation Française)

² Ce terme parapluie recouvre en réalité de nombreuses autres appellations : adolescent.e.s, mineur.e.s, jeunes... Le choix du terme « enfant » renvoie ici à la thématique de l'ouvrage.

pratiques cliniques qui tendent, au contraire, à accompagner ces demandes de prise en charge.

1- Éléments de vocabulaire

Débutons peut-être par cela : qu'est-ce qu'un mineur trans ? Cette terminologie désigne l'ensemble des mineurs dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance, sans pour autant qu'une demande d'intervention chirurgicale soit au cœur de la démarche de l'enfant. Le terme de « mineurs trans » est un terme parapluie, car il renvoie à une multitude d'autres expériences de genre ainsi qu'à de nombreuses autres terminologies. On assiste par exemple depuis quelques années à l'émergence de la notion de « non-binarité » qui permet de traduire le sentiment de n'appartenir ni totalement au genre masculin ni totalement au genre féminin. Des identités comme « *gender fluid* » participent du même phénomène : l'expression d'identités de genre nouvelles.

Très longtemps, la définition de la transidentité s'est limitée aux âges adultes (Alessandrin, 2018). L'enfance et l'adolescence des personnes trans étaient envisagées rétrospectivement comme des preuves irréfutables de la persistance de la demande de changement de genre chez l'adulte. Or, les étapes du développement psychosexuel de l'enfant permettent de constater que l'identité de genre d'une personne se manifeste bien avant la majorité. Pour le dire autrement, « Se sentir fille » ou bien « garçon » est une expérience qui trouve ses premières affirmations dès l'enfance. Il n'est donc pas étonnant que des personnes mineures expriment des identifications variées, parfois éloignées de leur assignation de sexe de naissance.

Enfin, selon les dernières études disponibles, la prévalence de la transidentité chez les mineurs s'établit aux alentours de 1% (Condat et al., 2022). Il ne s'agit pas ici de « personnes opérées » mais bel et bien de mineurs qui expriment une identité de genre différente de celle attendue. Cette affirmation peut prendre des formes nombreuses, et s'appuyer sur un lexique qui s'enrichit d'année et année : *genderfluid*, *queer*, non-binaire. Si l'objet de cet article n'est pas de définir chacun de ces termes, retenons juste qu'ils évoquent tous une distance plus ou moins grande vis-à-vis des assignations de genre de naissance.

2- La transidentité des mineurs : un fait nouveau ?

Alors que les demandes de prise en charge semblent augmenter, tant dans les établissements médicaux que scolaires (Alessandrin, 2022), peut-on pour autant en conclure que nous soyons face à un phénomène entièrement nouveau ? Les témoignages de personnes trans nous donnent à voir des souvenirs d'enfance dans lesquels apparaissent déjà des questionnements sur leur genre. En somme, l'existence des préoccupations liées à l'identité de genre de personnes mineures n'est pas nouvelle, mais c'est l'expression de ces situations qui l'est indubitablement. Dans cette perspective, l'énoncé même d'une possibilité d'interroger son genre dès l'enfance se manifeste par l'apparition d'une terminologie nouvelle, inédite jusqu'alors. Le terme de « non-binaire » par exemple, renvoie au fait de ne se sentir « ni » homme « ni » femme, ou bien « parfois » homme, « parfois » femme, ou bien encore « et » homme « et » femme. Cette identification de genre est très employée par les mineurs dont il

est question ici, puisqu'ils voient en elle une possibilité d'exprimer leurs genres de façon nouvelle, réappropriée. De la même façon, ceci permet la création et la reconnaissance de communautés. A l'image de l'homosexualité, les mots et les expériences comparées favorisent nettement l'expression et l'affirmation de soi.

Il n'y a pas d'épidémie comme l'affirme des psychanalystes comme Elisabeth Roudinesco³ mais plutôt une lente reconnaissance de ces existences. L'école est à cet égard un bon mètre étalon pour rendre compte de cette progression en matière de visibilité et de prise de conscience de la présence des mineurs trans. Dès les années 2014, des publications insistent sur les expériences scolaires des mineurs trans. A la suite des ABCD de l'égalité, le concept de transphobie fait même timidement dans son entrée dans les politiques de lutte contre le harcèlement scolaire (Dagorn et Debarbieux, 2014). Mais il faut néanmoins attendre la médiatisation récente d'un suicide d'une élève trans en 2020 pour que l'éducation nationale s'empare plus volontairement de la question.

3- Politiser la question des mineurs trans : le principe de précaution au service de la « non action ».

Cette nouvelle thématique qui s'impose dans l'institution scolaire, s'impose également dans les médias et les débats scientifique comme un sujet très controversé. Ces enfants sont-ils soumis à une influence parentale ? N'est-ce pas plutôt un phénomène de mode ? Ces jeunes ne confondent-ils pas leur identité de genre et leur orientation sexuelle ? Des collectifs comme « Ypomoni », « L'observatoire de la petite sirène » ou « SOS éducation » se sont alors engagé contre toute reconnaissance de ces mineurs trans. A la façon de la « Manif pour tous » durant les débats sur le mariage pour les personnes de même sexe, de nombreuses représentations sont brandies : ces jeunes ne sont-ils trop jeunes pour savoir ? Ne vont-ils pas regretter leurs choix ?

Dès 2021, le collectif « Ypomoni » s'oppose à ce qu'il nomme « l'explosion des transitions médicales et chirurgicales rapides et irréversibles des enfants, adolescents et jeunes adultes ». Pour ce collectif, les changements de genre chez les mineurs (qu'il s'agisse de vêtement, de prénom ou d'hormones) conduisent à une cristallisation de l'identité de genre « trans » chez les enfants. Outre le fait que les chiffres ne révèlent pas d'explosion (du moins, que cette tendance est très difficilement mesurable car la mesure de cette population est très récente et les effectifs étudiés très réduits), le collectif Ypomoni défend l'idée que les jeunes personnes trans ou non-binaires seraient influencée alternativement ou simultanément par la société, les médias, leurs parents ou les militants LGBT eux-mêmes.

La même année « L'observatoire de la petite sirène » se constitue autour des pédopsychiatres et psychanalystes Caroline Eliacheffe et Celine Masson, auteures de « La fabrique de l'enfant transgenre »⁴. Pour ce collectif, comme pour Ypomoni, les jeunes trans sont trop jeunes pour consentir à un suivi, notamment du fait des influences extérieures qu'ils et elles subissent,

³ Propos exprimés le 10 mars 2022 dans l'émission « Quotidien » sur TF1.

⁴ Ed. de l'Observatoire (2022)

comme les « réseaux sociaux, témoignant de véritables processus d'emprise sur le corps et la sexualité des enfants ». Enfin, pour ces militantes, les jeunes trans présente pour beaucoup une « vulnérabilité psychopathologique » qui prend la forme d'une transidentité, sans que cette dernière puisse donc être réellement diagnostiquée sérieusement. C'est pourquoi les membres de « L'observatoire de la petite sirène » préconisent un moratoire sur la prise en charge des mineurs trans.

4. Une perspective « trans-affirmative » pour lutter contre les errances thérapeutiques et les exclusions.

A l'opposé de ces collectifs réticents voire frontalement contre le suivi et la prise en charge des mineurs trans, les données scientifiques disponibles vont, dans une majorité écrasante, dans le sens d'un accompagnement ces mineur, qu'il s'agisse des espaces scolaires (Richard et Reverse, 2022), médicaux (Condat, 2022) ou parentaux (PullenSanfaçon et al, 2021). Diminution des pratiques à risques, baisse des déscolarisation, augmentation de l'intégration sociale : faire place aux demandes des mineurs trans leur assure une meilleur qualité de vie (Pullen Sanfaçon et al., 2021). Quant au fait qu'il puisse se tromper ou regretter, la littérature internationale sur cette question estime que seuls 1 à 2% des personnes opérées regrettent leur transition (Alessandrin, 2019 ; Condat et al., 2022). Au-delà des préjugés stigmatisants qui fleurissent dans les médias, des preuves scientifiques nombreuses concourent aujourd'hui à une prise en charge globale et réelle de ces mineurs.

Les protocoles français de prise en charge de ces mineurs (Paris et Lille pour les plus expérimentés) donnent à voir des prises en charges (publiées et librement accessibles) conduites en plusieurs étapes : un accueil des personnes et de leurs parents, des suivis psychologiques afin d'accompagner les personnes dans la stabilisation de leurs demandes et des propositions de protocoles endocriniens adaptés. Loin d'une hormonothérapie sauvage ou d'un endiguement des demandes jusqu'à une opération génitale (qui est réservée aux personnes majeures en France), ces protocoles de soin s'appuient sur une méthode dite « trans-affirmative » qui accompagne les personnes concernées à pouvoir exprimer leur identité de genre de façon bienveillante et non-excluante⁵. Toutefois cette méthode n'engendre pas d'adhésion totale aux suivis hormonaux car une partie des jeunes venant consulter ces équipes hospitalières finissent, à la suite des entretiens préalables menés par ces mêmes équipes, par réévaluer leurs demandes et s'éloigner des prises d'hormones, des demandes de changements de prénoms ou de pronom.

5. Des situations et des recherches internationales controversées

⁵ Lire par exemple : Danika Sharek, « A Mixed-Methods Evaluation of a Gender Affirmative Education Program for Families of Trans Young People », *Journal of LGBT Studies*, 16/2, 2020 ; ou bien encore Pablo-Campos, « Empirically supported affirmative psychological interventions for transgender and non-binary youth and adults: A systematic review », *Clinical Psychology Review*, 100, 2023.

Deux points de tension semblent à ce stade irrésolubles. La première porte sur le jeune âge des personnes suivies. Du côté des associations comme Ypomoni ou l'Observatoire de la petite sirène, ces demandes sont la preuve que l'identité de genre « trans » ou « non binaire » peut rapidement se sédimenter chez l'enfant, et qu'il s'agit d'être prudent quant à l'énoncé même d'un diagnostic. Cette théorie s'appuie sur les travaux de Lisa Littman, médecin et chercheuse américaine, qui a inventé le terme de « dysphorie de genre à apparition rapide »⁶. Très vite critiqué dans sa méthode et ses résultats, l'article de Littman sera republié avec des modifications importantes des 2019, invalidant les résultats de la première publication. A ce jour, il n'existe donc aucune publication venant attester que l'identité de genre de l'enfant pourrait être conditionnée par un environnement favorable aux expressions de genre alternatives et à la prise en charge médicale des personnes concernées.

Pourtant, et là se situe un second point de tension, de nombreux pays sont présentés par le collectif Ypomoni ou l'Observatoire de la petite sirène comme ayant fait « marche arrière » sur le suivi des mineurs trans : le Royaume Uni notamment. Mais là encore, les récupérations politiques sont nombreuses et le traitement militant et médiatique des cas n'éclaire que partiellement le débat. Le centre Gender Identity Development Service (GIDS) à Londres était le seul à proposer un accompagnement des jeunes trans. Sa fréquentation a cru de façon exponentielle : entre 2011 et 2021 le nombre de mineurs suivis est multiplié par 20. En conséquence, les services proposés par le centre se sont détériorés. En parallèle, en 2019, la médiatisation d'une plainte met un coup de projecteur inattendu sur la clinique de Londres. La plaignante, Keira Bell, accuse alors le service de lui avoir donné des bloqueurs de puberté trop précocement, et gagne en première instance. Cette dénonciation s'inscrit dans une mise en accusation plus large. La critique des milieux conservateurs britanniques insiste alors sur les difficultés d'appréciation des conséquences d'une hormonothérapie ou d'un blocage des hormones de la part des personnes mineures. Les critiques stipulent en même temps que ce qui est exprimé par les jeunes constitue un événement passager dans la vie de l'enfant, un sentiment superficiel que le genre assigné ne correspond pas à l'identité de la personne, dû à l'influence sociale d'un groupe ou à des troubles psychiques. En 2021, la cour d'appel de Londres finit par donner raison à la clinique Tavistock contre Keira Bell. Selon les juges, les actes médicaux prodigués ne contrevenaient pas au droit et les juges n'étaient pas compétents pour juger ce cas.

La clinique devra toutefois fermer ses portes en 2023. Le NHS (la Haute Autorité de Santé anglaise) a pris cette décision guidé notamment par un rapport rédigé par la pédiatre Hilary Cass, qui a confirmé que le service était sous « pression insoutenable », où les attentes des patients ne peuvent pas être satisfaites, et où l'atmosphère autour de la clinique créée par certains médias fait que le personnel ne reste pas, ce qui détériore davantage la qualité des soins.

6- Et pourtant, ils existent : l'exemple de l'école.

⁶ L'article original est le suivant : Littman, Lisa "Rapid-onset gender dysphoria in adolescents and young adults: A study of parental reports". PLOS ONE, 2018.

La santé, la famille ou l'école sont des institutions tiraillées sur ce sujet. A l'école par exemple, entre les parents, les habitudes de professionnels et les identités assumés par les jeunes trans, créer un cadre générique d'accueil des élèves trans devenait une urgence. Si l'Education Nationale connaissait déjà des textes et des dispositifs de sensibilisation contre les discriminations et le harcèlement (notamment transphobe), les réalités sur le terrain semblent indiquer, à l'inverse, que l'expérience de la transphobie se banalise. En 2020, l'enquête « Santé LGBT » souligne que 82% des élèves trans considèrent leur expérience scolaire comme ayant été marquée par la transphobie (Dagorn et Alessandrin, 2018).

Une circulaire d'octobre 2021 intitulée « Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire » vient combler une demande des associations trans et des professionnels en matière d'accueil de ces mineurs. Elle autorise les établissements à prendre en compte le genre choisi par l'élève à la condition que les deux parents donnent leur accord (ce qui n'est pas sans poser un grand nombre de soucis, notamment en cas de désaccord des parents à ce sujet). De plus, la circulaire rappelle le cadre réglementaire de lutte contre les discriminations et propose une somme de « bonnes pratiques » aux établissements. Parmi elles, le fait de changer l'ensemble des papiers scolaires au nom de l'élève (cartes de CDI, cantine, listes d'appel) mais aussi de favoriser l'accès aux lieux clos (toilettes, vestiaires) à ce public spécifique.

Au-delà des controverses sur le suivi médical des mineurs trans et non-binaires, leur existence demeure et les institutions de prise en charge sont confrontées à leurs demandes de façon bien plus régulière qu'avant. Le débat ainsi posé n'est pas sans rappeler celui qui a traversé la société française autour de l'homosexualité. L'histoire se rejoue-t-elle avec une nouvelle figure de l'enfance : celle des mineurs trans ?

Eléments bibliographiques

Alessandrin Arnaud, « La prise en compte des élèves trans à l'école en France », *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, vol. 93, no. 1, pp. 229-244. 2022.

Alessandrin Arnaud, « La notion de regret dans la clinique de changement de genre », *L'évolution psychiatrique*, vol.84, n.2, 277-284, 2019.

Alessandrin Arnaud, *Sociologie des transidentités*, Cavalier Bleu, 2018.

Alessandrin Arnaud, « Mineurs trans »: de l'inconvénient de ne pas être pris en compte par les politiques publiques, *Agora débats/jeunesses* 73 (2), 7-20, 2016

Condat Agnes *et al.*, « La prise en charge des enfants, adolescentes et adolescents transgenres en France : controverses récentes et enjeux éthiques », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 1/18, 2022.

Dagorn Johanna et Arnaud Alessandrin. « La santé des élèves LGBTI », *L'école des parents*, vol. 627, no. 2, 2018, pp. 28-29.

Dagorn Johanna et Arnaud Alessandrin, Être une fille, un gay, une lesbienne ou un. e trans au collège et au lycée, *Le sujet dans la cité*, 140-149, 2015

Dagorn Johanna et Eric Debarbieux, « Les transidentités et l'école : une volonté politique », *Les cahiers de la transidentité*, 4, 2014, pp : 23-27.

Pullen Sansfaçon Annie et Denise Médico, *Jeunes trans et non binaires : de l'accompagnement à l'affirmation*, Remue-Ménage, 2021.

Richard Gabrielle et Clément Reversé, « La vulnérabilité scolaire des jeunes LGBTQI en France. Penser la marginalisation accrue des élèves trans, non binaires et intersexes », *Agora débats/jeunesses*, vol. 91, no. 2, 2022, pp. 21-35.